

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

La dixième session de Londres de l'Institut International de Statistique

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 366-387

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__366_0

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

LA DIXIÈME SESSION DE LONDRES DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

La dixième session de l'*Institut international de statistique* s'est tenue à Londres, sous la présidence d'honneur de S. A. R. le prince de Galles, du 29 juillet au 4 août. La Société royale de statistique et son président, lord Onslow, le comité d'organisation, à la tête duquel se trouvait le major P. G. Craigie, ont tout fait pour que cette session fût digne des précédentes, et les membres de l'Institut international de statistique leur sont reconnaissants de toutes les attentions et prévenances dont ils ont été l'objet.

Cette session a été ouverte sous la présidence de S. A. R. le prince de Galles, président d'honneur, qui a prononcé un discours d'une grande élévation de pensées et a été chaleureusement applaudi. Le président, Dr von Inama Sternegg, a remercié

S. A. R. le prince de Galles et le gouvernement de l'accueil qui était fait à l'Institut international de statistique ; il a exprimé la douloureuse émotion de tous ses membres en apprenant le deuil cruel qui venait de frapper M. É. Levasseur, son vénéré et aimé vice-président ; sur la proposition de M. von Mayr, et au nom de tous, il a été décidé qu'une dépêche serait adressée par le bureau à M. É. Levasseur, pour lui exprimer la sympathie de tous les membres de l'Institut international de statistique. Le président de la Société royale de statistique de Londres, lord Onslow, dans son discours de bienvenue, a montré les services et le rôle de la statistique, et le président du comité d'organisation, major Craigie, s'est associé à ses paroles.

M. de Foville a exprimé les regrets de M. Bodio, secrétaire général, et ceux de M. Troïnitsky, l'un des vice-présidents, de ne pouvoir prendre part aux travaux de cette session.

Comme les années précédentes, l'Institut international de statistique s'est divisé en trois sections, qui ont été présidées par MM. von Mayr, Yves Guyot, A. Delatour. Parmi les questions discutées, nous signalons le rapport de M. Bleicher sur la *Mortalité des grandes villes* ;

La Balance économique des nations, sur deux communications rédigées à un point de vue différent, l'une du Dr Gruber, l'autre de M. A. de Foville ;

Les Recensements industriels et la statistique du chômage, sur le rapport de M. March ;

La Comparaison internationale des salaires des ouvriers et des difficultés qu'elle soulève, rapport de M. Schloss ;

La Superficie et la population du monde, rapport de M. É. Levasseur ;

Statistique internationale des valeurs mobilières, rapport de M. Alfred Neymarck ;

La Statistique de la tuberculose, rapport de M. Lexis ;

La Statistique des importations et des exportations, rapport de sir A. Bateman ;

La Répercussion des droits de douane, rapport de M. Yves Guyot ;

La Statistique des transports internationaux, rapport de M. le général de Wendrich ;

Les Registres des populations, rapport de M. Nicolai ;

Les Accidents du travail, rapports de M. Cheysson et de M. Kögler ;

Discours de M. le professeur Mendello sur l'*Avenir de la statistique* ;

La Statistique internationale du paupérisme, par M. C. S. Loch ;

La Fécondité des mariages, par M. Kiaër ;

Les Prix du blé dans les divers États, rapports de MM. Földes et É. Levasseur, etc.

Il a été procédé à l'élection des nouveaux membres ; les trois membres français qui étaient présentés, MM. Payelle, directeur général des contributions directes ; Arnauné, directeur général de la Monnaie ; Renaud, directeur de la statistique en Algérie, ont été élus à la presque unanimité des suffrages.

La statistique française a tenu une grande place dans les travaux de cette session. Les rapports présentés par MM. de Foville, Cheysson, Yves Guyot, Lucien March, Alfred Neymarck et les résolutions proposées ont été adoptés à l'unanimité ; les membres français présents à la session et les délégués de nos ministères et de la

ville de Paris ont pris une part active aux discussions des trois sections ; les observations qu'ils ont présentées, celles de MM. Schelle, Hennequin, March, Yvernès, Fernand Faure ont contribué à élucider les nombreuses questions qui étaient à l'ordre du jour et à en faciliter la solution.

*
* *

On peut diviser en deux parties les travaux divers qui sont présentés depuis vingt ans à chacune des sessions de l'Institut international de statistique : d'une part, ceux qui sont faits en vertu d'une résolution votée par cette association scientifique, après examen et proposition conformes émanant d'un comité spécial et après nomination du rapporteur chargé d'établir la statistique proposée ; d'autre part, les travaux personnels de chacun des membres, présentés sous la forme qui leur convient le mieux, discours, monographie, etc.

Une des dernières livraisons du *Bulletin de l'Institut international de statistique* récapitule, année par année, les travaux qui ont été ainsi présentés, soit en vertu de résolutions votées par l'Institut international de statistique, soit sur l'initiative individuelle de leurs auteurs. On peut ainsi se rendre compte de l'importance des travaux accomplis depuis : tous n'ont pas sans doute la même valeur, et il n'en peut être autrement ; mais leur extrême diversité n'est qu'apparente, car, en réalité, qu'il s'agisse de questions démographiques, commerciales, industrielles, financières, leur but est commun : recherche et établissement de statistiques qui manquent ; amélioration de celles qui existent ; unification des statistiques internationales qui peuvent être comparées ; étude et indication des méthodes et procédés statistiques à suivre, etc. Grâce à l'Institut international de statistique, bien des enquêtes internationales ont été poursuivies et se poursuivent encore « dans un même esprit, selon une même méthode et pour une même fin », suivant les paroles que le prince Albert prononçait en 1885 en inaugurant les travaux de cette assemblée. Il suffit de citer, parmi les statistiques dues aux membres français, *la Superficie et la population du monde*, les *Statistiques internationales sur l'instruction primaire*, de M. Levasseur ; *la Statistique monétaire*, de M. de Foville ; le rapport de M. Cheysson sur *les accidents de travail* ; les rapports du Dr Bertillon sur de nombreuses *questions démographiques* ; les *Statistiques commerciales*, de M. Yves Guyot ; *la Statistique internationale des valeurs mobilières*, de M. Alfred Neymarck ; et parmi les travaux des membres étrangers, *la Statistique internationale des prêts hypothécaires*, par M. Olenesco ; ceux de sir A. Bateman, sur *les importations et les exportations* ; du général de Wendrich, sur *les transports internationaux* ; ceux de M. Kiaër, du professeur Lexis, sur *les mariages, la tuberculose*, ou bien encore les communications de MM. von Mayr, Blench, Schmoller, sur des sujets qui touchent à la fois à des questions statistiques et économiques, en même temps que des statistiques internationales, comme celles sur *les caisses d'épargne, les charges fiscales des commerçants et industriels, l'unification des bilans*, etc., sont toujours à l'étude et donnent lieu à de patientes recherches.

*
* *

Quand l'Institut international de statistique se réunit tous les deux ans, sur l'invitation d'un gouvernement, dans un nouveau pays et dans une nouvelle ville, les

sceptiques qui mettent, en regard des journées ou plutôt des heures consacrées aux sessions, les journées et les soirées consacrées aux réceptions, fêtes et banquets donnés en leur honneur, ne peuvent s'empêcher de sourire et de penser que les statisticiens consacrent plus de temps à se divertir qu'à travailler. Ce scepticisme et cette raillerie ne sont pas justifiés : les faits le prouvent. Ces sessions sont indispensables pour rapprocher des hommes qui, s'occupant des mêmes études, ne se connaîtraient pas autrement que par correspondance, et pour leur permettre ainsi de se communiquer verbalement leurs idées et leurs expériences.

La session de Londres, au point de vue du travail, a été bien remplie, comme l'indique l'énumération des communications et rapports qui ont été présentés.

Plusieurs de ces travaux ont donné lieu à des discussions nourries et provoqueront elles-mêmes de nouveaux travaux.

*
* *

Les réceptions et fêtes ont été très brillantes : tous les membres de l'Institut international de statistique ont reçu à Londres un accueil chaleureux et cordial. Ouverture de la session par S. A. R. le prince de Galles ; dîner offert en leur honneur, à Mansion-House, par le lord-maire, qui a présidé en costume de cérémonie, entouré des shérifs, du massier, du porte-glaive, du chapelain, qui a récité la prière au commencement du banquet et l'a répétée à la fin, après que la coupe traditionnelle, — la « coupe de l'amitié », pleine de vin épicé — eut passé de mains en mains, nous devrions dire de bouche en bouche, et après les toasts du lord-maire, du R. H. Léonard Coustney, de MM. Inama Sternegg, Lexis, Yves Guyot, lord Onslow, président de la Société royale de statistique.

Le lendemain, déjeuner à *Fish mongers's Hall* (hôtel de la corporation des marchands de poissons) et promenade sur la Tamise.

Les jours suivants, banquet offert par la Société royale de statistique, dont le président, lord Onslow, s'exprimant dans le français le plus pur, a porté à ses hôtes, à la statistique et aux statisticiens un toast chaleureux et plein d'esprit. MM. Inama Sternegg, Betmann, lord Mansfield, von Mayr lui ont répondu en excellents termes, et, après eux, on se demandait si la série des toasts n'était pas close, quand M. Lang, ancien ministre du commerce à Budapest, est venu exprimer le vœu que M. É. Levasseur, qu'un deuil si cruel tenait éloigné de nous, fût présent à la session de 1907 et apportât à l'Institut international de statistique l'autorité de sa haute expérience, de sa science éclairée et sûre. Il a exprimé aussi les regrets de tous de ne pas saluer la présence de M. Bodio, qui a rendu tant de services comme secrétaire général de l'Institut international de statistique. Les paroles de M. Lang, dites avec simplicité, une correction absolue et avec beaucoup de cœur, ont été saluées par des applaudissements unanimes et méritaient de l'être. M. de Foville s'est levé à son tour et a remercié la Société royale de statistique, son président, les membres du comité d'organisation et son président, M. Craigie, le gouvernement anglais, de l'accueil fait à l'Institut international de statistique, et, comme un maître statisticien ne peut jamais oublier la statistique, il a trouvé un langage fleuri et des termes charmants pour parler des fêtes offertes aux statisticiens et de leurs travaux. « Les fêtes, a-t-il dit, ce sont les fleurs ; les travaux, ce sont les fruits. » Avec une finesse exquise, une pureté, une élégance et une richesse d'expressions dont il possède le secret, M. de Foville a tenu l'assemblée sous le charme de sa parole. Les membres

français étaient heureux et fiers de l'entendre et de voir l'impression profonde qu'il produisait sur ses auditeurs.

Il nous faudrait parler encore de la réception dans les jardins de la *Société royale de botanique*, à Regent's Park, où une représentation du *Songe d'une Nuit d'été* avait été donnée en l'honneur de l'Institut international de statistique. Et quel cadre pittoresque et poétique ! Le gazon pour scène, les arbres et les étoiles pour décors, sans oublier un vent frais qui aurait pu effrayer les invités et les invitées, en grande toilette de soirée ! Mais tout le monde est resté à son poste. Puis, le lendemain, visite du château de Windsor et des appartements particuliers de la famille royale, déjeuner et excursion sur la Tamise. On nous excusera de ne pas rappeler les toasts de clôture prononcés au déjeuner de Windsor, toasts de remerciements, toasts aux familles des statisticiens, etc., mais les travaux de la session étaient clos la veille et la statistique avait perdu ses droits. Le président avait dit lui-même que maintenant c'était la *bonne humeur* qui devait l'emporter sur les chiffres, et il avait donné la parole à M. von Mayr, qui, d'après M. Inama Sternegg, avait l'habitude de porter un toast aux « dames ».

Avant l'ouverture de la session, des invitations privées ont eu lieu. Les membres français, invités par lord Onslow au lunch offert dans son hôtel, n'oublieront pas l'amabilité et la cordialité de sa réception, dans quels termes élogieux il a parlé de la statistique française et des statisticiens français. Ces éloges, la statistique anglaise, les statisticiens anglais et la Société royale de statistique de Londres peuvent aussi les revendiquer à juste titre et c'est ce que M. Yves Guyot, dans le toast qu'il a porté au banquet du lord-maire, n'a pas manqué de faire éloquentement valoir.

Les membres de l'Institut international de statistique, français et étrangers, n'oublieront pas non plus l'accueil plein de prévenances et de charme que leur ont fait dans leur résidence, près de Windsor, M. et M^{me} Nathaniel L. Cohen et leur famille. Ils en ont été profondément touchés.

* * *

Une analyse aussi succincte que possible de plusieurs des communications diverses qui ont été faites pendant la session n'est pas sans utilité.

M. le Dr Ignaz Gruber, chef de section au ministère des finances d'Autriche-Hongrie, commissaire du gouvernement à la Banque d'Autriche-Hongrie, *privat-docent* de statistique à l'université de Vienne, a présenté un rapport très intéressant sur la *balance internationale des paiements* (*Statistik der internationalen Zahlungsbilanz*). L'auteur fait remarquer tout d'abord que la nécessité de comparer numériquement la puissance économique d'un État à celle d'autres États a été reconnue de longue date. Cette notion a contribué à développer la statistique en tant que science d'État et à donner à cette branche d'études une direction scientifique.

La difficulté d'établir la balance des paiements d'un État est des plus grandes. Un des principaux éléments qui contribuent à la solution de cette question consiste dans l'étude des changes étrangers. M. Gruber rappelle que Goschen a examiné d'une façon systématique les circonstances qui influent sur la formation des cours du change. Goschen reconnaît dans les obligations réciproques qui résultent, entre nations, des causes les plus diverses, l'élément essentiel qui influe sur le mouvement des changes et il attribue à ceux-ci une valeur décisive en tant que signe caractéristique de la situation des affaires au point de vue international.

Goschen s'est ainsi trouvé amené à soumettre la question des dettes de nation à nation à une analyse approfondie. Cette étude n'a pas seulement fortifié la notion que la balance commerciale est loin de suffire, à elle seule, à l'appréciation de l'état économique d'un pays : elle a fait aussi apparaître, de façon immédiate, le système compliqué des rapports internationaux qui peuvent fonder, entre peuples, des créances et des dettes.

Depuis, ce champ de recherches a été fréquemment exploré et la question a été aussi étudiée par divers membres de l'Institut international de statistique, qui ont contribué à la faire progresser.

Mais, a fait observer M. Gruber, de même qu'un baromètre, instrument avec lequel on a si souvent comparé les cours du change, ne peut fournir d'indications que sur une certaine catégorie de phénomènes naturels, de même, les révélations que fournissent les cours des changes sont limitées quant à leur objet. Elles sont impuissantes à donner une indication quelconque sur certains rapports, cependant très importants ; par exemple, sur le chiffre de la dette permanente en capitaux d'un pays vis-à-vis de l'étranger.

D'autres difficultés s'attachent à la question de la balance des paiements : d'un groupe de phénomènes il faut tirer des éléments qui possèdent, les uns par rapport aux autres, un caractère plus ou moins hétérogène. Cette diversité existe aussi bien dans les matériaux d'études eux-mêmes que dans la méthode de travail qu'il convient d'appliquer. La balance des paiements est en quelque sorte la résultante de nombreux mouvements d'échange ; ce n'est pas le dernier terme d'une statistique unique des échanges et elle ne peut être établie exclusivement au moyen de cette statistique.

*
* *

Voici, d'après M. Gruber, la définition, dans ses points essentiels, de la balance des paiements : *c'est la présentation, au moyen de chiffres, des résultats de tous les échanges économiques d'un État avec les autres États, pour une certaine période de temps ; ces résultats sont évalués en argent d'après une base uniforme ; la balance est disposée par catégories, en articles d'actif et de passif, de manière à faire ressortir la différence des deux colonnes.*

Il est essentiel, pour ce travail, d'estimer, aussi exactement que possible, tous les éléments particuliers qui interviennent dans la formation de la balance.

Parmi ces éléments, figurent les valeurs mobilières, et M. Gruber rappelle, à ce propos, que le Comité pour la statistique internationale des valeurs mobilières est en fonctions depuis 1895. Il ajoute que M. Alfred Neymarck, son rapporteur, a déjà, dans cinq rapports (le sixième devant être présenté à la session de Londres), posé les bases d'une statistique des valeurs mobilières et de leurs échanges internationaux. Le questionnaire préparé par M. Alfred Neymarck, dès 1896, indique déjà, dans cet ordre d'études, les points qu'il convient de fixer au moyen de chiffres, pour l'établissement de la balance des paiements.

M. Gruber signale également les travaux de M. L. Bodio sur le mouvement des étrangers et les études, se rattachant aussi à la question de la balance des paiements, de plusieurs autres membres de l'Institut international de statistique : MM. A. Wagner, F. Faure, A. de Foville, Yves Guyot, F. Fellner, W. Lotz.

M. Gruber fait ensuite, au cas spécial de l'Autriche-Hongrie, l'application des

théories générales qui forment la première partie de son intéressant rapport. Il étudie en détail plusieurs points qui constituent autant de chapitres de la balance des paiements de cette puissance et donne, notamment, sur la statistique des valeurs mobilières en Autriche-Hongrie, d'utiles données, auxquelles nous empruntons les indications qui suivent :

Montant nominal des valeurs autrichiennes cotées à la bourse de Vienne au 31 décembre 1901, 19 108 379 731 couronnes ; montant nominal des valeurs autrichiennes comprises dans le relevé statistique au 31 décembre 1901, 19 572 millions 808 000 couronnes ; valeurs autrichiennes cotées à la bourse de Vienne, mais dont il n'a pas été tenu compte, 110 230 060 couronnes ; valeurs autrichiennes ne figurant pas à la cote du 31 décembre 1901, 574 658 329 couronnes.

M. Gruber évalue à 9 809 000 000 couronnes l'importance des valeurs autrichiennes, hongroises ou bosniaques placées dans des pays étrangers, à la date du 31 décembre 1903. Cette somme se répartirait entre les puissances suivantes : Allemagne, 4 653 millions de couronnes ; France, 3 270 millions, Hollande, 647 millions ; Angleterre, 356 millions ; Belgique, 243 millions ; Suisse, 242 millions ; divers, 398 millions.

Le montant des coupons et des obligations amorties, payés à l'étranger, était de 280 millions de couronnes en 1893 ; il passe à 303 millions de couronnes en 1901 ; mais il y a des titres placés à l'étranger et pour lesquels, cependant, le paiement des coupons ne s'effectue pas à l'étranger ; un certain nombre de coupons sont renvoyés en Autriche-Hongrie comme moyen de remise ; aussi convient-il de corriger les chiffres ci-dessus : M. Gruber évalue à 403 millions de couronnes les arrérages totaux payés en 1901 sur les valeurs de la monarchie appartenant à des étrangers, ce qui correspondrait à un intérêt moyen d'environ 4,3 %.

*
* *

A un point de vue différent, M. de Foville, membre de l'Institut, a présenté une étude, pleine de curieux aperçus, sur *les éléments de la balance économique des peuples*.

Si M. de Foville a abordé ce problème, c'est surtout pour en faire voir la complexité et pour montrer combien sont devenues délicates, en ce qui touche les règlements de comptes internationaux, la mission de l'économiste et celle du statisticien.

Dans les conditions actuelles de la vie civilisée, il passe incessamment d'un pays à l'autre : 1° des hommes ; 2° des marchandises ; 3° du numéraire ; 4° des titres, papiers de valeurs, instruments de crédit. « Et ce n'est pas tout, ajoute M. de Foville, mais c'est déjà de quoi causer bien des soucis aux statisticiens qui veulent aller au fond des choses et mesurer les effets de tous les déplacements. »

La *statistique des migrations humaines* devient de plus en plus embarrassante, à mesure que s'accroît la mobilité naturelle de notre espèce : dans les foules en marche, comment distinguer ceux qui s'éloignent sans esprit de retour, ceux qui reviendront tôt ou tard, après fortune faite ou manquée, ceux qui n'ont d'autre but que de changer d'air momentanément ? La statistique administrative n'a guère prise sur les pauvres gens dont l'expatriation s'opère en gros, à prix réduit, par les soins de compagnies qui s'adonnent spécialement à ce genre de trafic.

Passant aux *échanges de marchandise*, M. de Foville montre l'inanité du système mercantile. Nos ancêtres croyaient énoncer un axiome, en mesurant les gains ou les pertes annuels d'une nation à l'écart existant entre la valeur des marchandises exportées et des marchandises importées. Pour s'enrichir, il fallait beaucoup vendre et acheter le moins possible ; pour s'appauvrir, il n'y avait qu'à laisser les achats dépasser les ventes. La fausseté de cette théorie ressort suffisamment de ce que l'Angleterre et la France, à ce compte, seraient, depuis un demi-siècle, irrémédiablement ruinées.

Les *statistiques des entrées et sorties de numéraire* sont encore plus malaisées à établir que celles relatives aux marchandises : on conçoit que 500 000 fr. d'or échappent plus facilement au contrôle de la douane que 500 000 fr. de blé, de coton ou de houille. Les entrées et sorties clandestines de numéraire sont quotidiennes ; le voyageur passe avec sa sacoche et ne déclare rien. L'administration est constamment trompée et elle est la première à reconnaître l'inexactitude forcée de ses relevés numériques.

*
* *

« Il est enfin, ajoute M. de Foville, une quatrième catégorie d'importations et d'exportations dont l'importance tend à s'accroître de jour en jour et qui devient un des facteurs essentiels de la balance économique des peuples : ce sont les *valeurs et instruments fiduciaires* ; des dizaines, des centaines de millions, des milliards peuvent traverser les frontières et faire le tour du monde *incognito*. Notre collègue Alfred Neymarck, dont l'Institut international a fait le grand maître des valeurs mobilières, vous dira que la France, sans rivaliser à cet égard avec l'Angleterre, possède bien pour une trentaine de milliards de papiers étrangers. C'est de quoi lui faire, sur les autres pays, une créance annuelle de 1 200 à 1 500 millions de francs. Et cette rente, nos débiteurs nous la payent partie en numéraire, partie en marchandises, partie en titres nouveaux qui viennent s'ajouter à ceux que nous détenions déjà. »

Des fortunes entières peuvent maintenant tenir dans l'enveloppe d'une lettre ; il suffit d'un télégramme pour que des millions changent de propriétaire. Lettres de changes, titres négociables, rentes, actions, obligations, coupons, chèques, bons, mandats, etc., servent à régler les comptes internationaux et réduisent les encaisses métalliques au rôle secondaire de réserves. Cette circulation fiduciaire a ses caprices, ses accidents, ses accélérations, ses ralentissements. Elle permet d'expliquer la coexistence habituelle, dans certains pays, de trois résultats que les tenants du mercantilisme croient inconciliables : 1° plus de marchandises importées que de marchandises exportées ; 2° plus d'or et d'argent importés que d'or et d'argent exportés ; 3° accroissement et non diminution du capital national. « Tout cela, dit M. de Foville, doit aller de front, dans un milieu riche et actif. »

*
* *

Ces deux communications de M. Gruber et de M. de Foville ont donné lieu, devant la deuxième section, à une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. Gruber, de Foville, Yves Guyot, Van der Borcht, Olanesco, Hennequin, Alfred Neymarck, Fernand Faure. Il a été décidé de nommer une commission composée

de MM. de Foville, Gruber, Van der Borgt, Neymarck, Hennequin, Olanesco, sir Alfred Bateman, chargée d'étudier cette question, considérée au point de vue statistique, en prenant comme théorie initiale de ses recherches le travail du D^r Gruber sur la balance internationale des paiements en Autriche-Hongrie et en examinant si les mêmes données peuvent être établies et obtenues dans les autres pays.

*
* *

Dans sa session de Berlin (1903), l'Institut international de statistique avait désigné une commission spéciale pour étudier la question des *recensements industriels et de la statistique du chômage*. M. Lucien March en fut élu rapporteur. Il a présenté, le 31 juillet, à la session de Londres, à la réunion de la troisième section, présidée par M. Delatour, le rapport qu'il avait été chargé d'élaborer.

Dans cet intéressant travail, M. March montre les sérieuses difficultés du recensement industriel. Autrefois, à chaque classe de produit ou de matière première correspondait un nom de métier et il était facile de dresser une liste de ces métiers, d'ailleurs peu nombreux. Depuis, la division du travail s'est à peu près généralisée, de nouvelles professions se sont créées, les vocabulaires se sont considérablement enrichis. Les exemples abondent de cas où des individus, faisant le même travail, sont dénommés d'une manière différente suivant l'état de division du travail, suivant les endroits, tandis qu'un même nom désigne souvent des professions différentes.

Comment connaître les personnes à dénombrer dans les différentes catégories professionnelles ?

Comment obtenir que chaque personne soit bien classée dans la catégorie à laquelle elle appartient naturellement et que chaque catégorie ait partout la même composition ?

Telles sont les principales questions que se pose M. March.

Suffit-il, pour obtenir les renseignements nécessaires, de s'adresser aux chefs d'entreprise ? Non, car on laisserait de côté les catégories nombreuses de travailleurs isolés, la petite industrie. Un recensement général est indispensable pour énumérer toutes les personnes actives.

Le recensement est également la seule opération qui permette un dénombrement complet des chômeurs ; il peut fournir sur chaque personne en chômage les indications d'état civil, de profession, de famille que l'on recueille pour tout habitant ; il peut encore permettre de distinguer utilement les cas de maladie ou d'évaluer la durée du chômage actuel. Quant aux renseignements sur les fluctuations du chômage et sur ses causes, il semble préférable de les demander à des enquêtes partielles.

Pour grouper correctement les personnes actives par catégories professionnelles, M. March recommande de les classer, en premier lieu, d'après l'industrie collective exercée dans chaque établissement de la localité, où le travail en commun s'effectue sous la direction d'un représentant d'une même maison. Lorsque plusieurs industries connexes sont exercées dans un même établissement, on pourra n'avoir égard, dans ce premier classement, qu'à l'industrie principale.

Suivant la situation dans la profession ou l'industrie, il conviendra de distinguer, en première ligne, les quatre groupes suivants : 1° chefs d'établissement ; 2° em-

ployés et ouvriers des établissements ; 3° employés et ouvriers sans emploi ; 4° travailleurs isolés et personnes à emploi irrégulier.

Les données sur le chômage que le recensement doit fournir sont : le nombre des employés ou ouvriers sans place, parmi ceux qui travaillent d'ordinaire dans des établissements ; la durée du dernier chômage de ces employés jusqu'au jour du recensement. Pour les comparaisons internationales, il est utile que les catégories de durée soient uniformes. M. March propose les suivantes : une semaine, deux semaines, un mois, un à trois mois, trois à six mois, six mois à un an, un an et plus.

Après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Cheysson, Nicolai, Mataga, Llewellyn Smith, Silbergleit et Verrijn-Stuart, les conclusions du rapport de M. March ont été adoptées.

*
* *

Dans la même section, M. David F. Schloss, commissaire spécial enquêteur du *Board of Trade*, a fait à l'Institut international de statistique une communication sur la *Comparaison internationale des salaires des ouvriers* et les difficultés qu'elle soulève.

Le statisticien qui désire comparer la situation économique des classes ouvrières dans les différents pays et qui consulte, dans ce but, les publications des divers bureaux de statistique, se trouve parfois dans un grand embarras. Les matériaux ne lui manquent certes pas, car, pour beaucoup de pays, les détails abondent. Ce qui manque au statisticien, c'est la possibilité de pouvoir facilement comparer les chiffres. Une autre cause de grand embarras, pour le statisticien, est que souvent les statistiques des divers pays se rapportent à des années différentes.

M. Schloss indique la voie qu'il convient de suivre, à son avis, pour atteindre le but cherché : la comparaison internationale des salaires.

Afin de faire disparaître, autant que possible, les hésitations des bureaux de statistique, il semblerait avantageux de réduire à leur minimum les desiderata de l'Institut. Pour cette raison, M. Schloss propose au congrès de demander aux offices statistiques des différents pays une action commune et uniforme, simplement dans une enquête spéciale relative au seul sujet des salaires. Encore cette enquête ne devrait-elle pas dépasser les limites de la plus stricte nécessité ; elle porterait exclusivement sur certaines catégories peu nombreuses de métiers et de professions.

Quant au choix des catégories d'ouvriers auxquelles devait s'étendre l'enquête internationale, il devrait porter sur des catégories-types, c'est-à-dire sur les métiers et les professions dont le salaire varie d'une manière uniforme, ou à peu près, avec le niveau général des salaires des classes ouvrières.

*
* *

A la première section, présidée par M. G. von Mayr, M. Bleicher a présenté un rapport sur la *Mortalité des grandes villes*. Prennent part successivement à la discussion MM. Blench, Rauchberg, Kiaër, Hasse, Lexis, Fahlbeck, Raffmann et Hjelt. La proposition suivante est adoptée : « Pour faire des études spéciales sur la question de la mortalité de la population urbaine et rurale dans leurs relations réci-

proques, il serait indispensable d'exécuter des travaux monographiques relatifs à des territoires économiques assez étendus et qui regardent surtout la totalité des phénomènes du mouvement de la population. Ces travaux exigent aussi avant tout de prendre en considération le développement historique des conditions en question. »

*
* *

A la séance de l'assemblée générale du 2 août, M. de Foville a donné lecture du rapport que M. É. Levasseur avait adressé à l'Institut international de statistique, en présentant, de sa part et de la part de M. Bodio, la seconde partie de la *Statistique de la superficie et de la population des contrées de la Terre*. Cette partie concerne l'Amérique.

A l'unanimité, sur la proposition de M. le Président, des remerciements ont été votés à MM. Levasseur et Bodio, ainsi qu'à M. Grimaldi-Costa, qui a dirigé l'impression de cet important travail.

Dans cette même séance, l'Institut international de statistique a élu la commission chargée de rechercher et de réunir les éléments de la balance économique des nations, à la suite du rapport dont nous avons précédemment rendu compte.

*
* *

M. Alfred Neymarck a donné ensuite communication de son sixième rapport sur la *Statistique internationale des valeurs mobilières*, dont l'assemblée a adopté les conclusions, avec remerciements au rapporteur.

Dans la première partie de son rapport, M. Alfred Neymarck rappelle la genèse et le développement de la statistique des valeurs mobilières, la méthode suivie et à suivre, les résolutions adoptées dans les diverses sessions de Berne, Saint-Petersbourg, Kristiania, Berlin, le questionnaire adopté, sur la proposition de M. Alfred Neymarck, pour l'établissement de ces statistiques, etc.

Les statistiques publiées dans la seconde partie du rapport de M. Alfred Neymarck concernent l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suisse, la Turquie.

Le rapporteur appelle tout spécialement l'attention sur l'importance des statistiques envoyées par l'honorable M. de Verneuil, syndic des agents de change près la bourse de Paris, sur le montant des titres, la valeur nominale, la valeur, au cours du 31 décembre 1904, des fonds d'État et valeurs négociables au marché officiel de la bourse de Paris et le remercie, au nom de l'Institut international de statistique, de son précieux concours.

En voici la récapitulation résumée :

TABEAU.

Valeurs	Nombre de titres en circulation au 31 décembre 1904	Capital nominal	Capital au cours du 31 décembre 1904
<i>Valeurs françaises.</i>			
Rentes françaises	»	25 934 020 000	25 370 950 000
Obligations du Trésor.	»	320 757 500	320 757 500
Colonies et protectorat	1 819 517	568 718 500	512 841 300
Ville de Paris.	4 711 311	2 022 169 200	1 972 531 400
Départements et villes	559 709	193 869 100	192 199 700
Assurances.	419 497	108 240 700	729 194 400
Crédit foncier.	9 489 126	4 339 911 300	4 211 057 800
Banques et sociétés de crédit	3 476 500	1 366 531 100	2 440 100 100
Canaux	2 748 874	500 729 900	1 952 874 800
Est, Midi, Lyon, Orléans, Ouest	36 286 090	17 975 184 300	19 017 119 000
Chemins de fer et tramways.	5 031 256	2 121 290 400	2 016 166 000
Docks.	286 659	139 056 000	137 465 700
Eaux	602 728	251 886 900	402 276 800
Électricité	1 011 593	397 744 200	378 272 900
Filatures.	38 000	19 000 000	21 864 000
Gaz.	1 165 721	333 406 000	576 916 400
Forges, fonderies	1 378 720	543 020 200	798 925 200
Houillères	1 027 219	167 240 500	959 253 400
Mines métalliques	802 386	179 783 600	377 280 100
Phosphates, engrais, produits chimiques	340 467	77 973 500	308 026 300
Ports	98 784	38 892 000	49 752 900
Transports.	1 190 453	478 121 500	388 892 800
Valeurs diverses.	3 316 232	592 875 700	856 008 200
Totaux.	75 800 842	58 670 422 700	63 990 726 700
<i>Valeurs étrangères.</i>			
Fonds d'État Russie	12 480 513	11 952 854 100	10 575 538 100
Fonds d'États divers.	21 049 665	50 297 185 900	47 234 209 500
Sociétés, assurances, banques	2 936 388	1 007 935 500	1 459 374 700
Sociétés, chemins de fer	14 713 593	7 253 045 500	5 226 781 000
Sociétés. Divers.	3 495 274	898 230 100	1 614 756 200
Totaux.	54 675 433	71 409 251 100	66 110 659 500
Totaux généraux.	130 476 275	130 079 673 800	130 101 386 200

La troisième partie du rapport de M. Alfred Neymarck contient les statistiques sur les pays suivants :

République Argentine, Brésil, Costa-Rica, Colombie, Égypte, États-Unis, Indes, Japon, Mexique, Pérou, Royaume de Siam, Transvaal, Uruguay.

La statistique de la République Argentine est un document important que nous a adressé M. Alberto D. Martinez, ancien sous-secrétaire d'État aux finances, directeur général de la statistique argentine, à Buenos-Ayres. Il contient des renseignements précieux sur le mouvement financier, économique, commercial de la République Argentine.

Le rapport de M. Hanabusa, directeur général de la statistique au Japon, est fait, comme précédemment, avec une grande netteté et précision.

Dans la quatrième partie se trouvent des documents divers sur le taux de l'es-compte en Europe, la situation des principales banques d'émission, le change espagnol, les cours des principaux fonds d'État depuis fin 1903, etc. ; les émissions de 1904, etc.

Les résolutions proposées et votées ont été les suivantes :

L'Institut international de statistique, après avoir reçu le sixième rapport de M. Alfred Neymarck sur la statistique internationale des valeurs mobilières, lui confie à nouveau la mission qu'il lui a confiée dans ses précédentes sessions, pour l'établissement des statistiques des valeurs mobilières en Europe et dans tous les pays où des titres mobiliers ont été créés.

Il renouvelle le vœu précédemment exprimé pour que les gouvernements établissent et publient régulièrement une statistique annuelle des émissions et introductions de titres mobiliers, conversions, etc.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité par l'Institut international de statistique, dans son assemblée générale du mercredi 2 août, après l'exposé verbal présenté par M. Alfred Neymarck et la discussion qui a suivi, à laquelle ont pris part MM. Olanesco, Nicolaï, le rapporteur et le président.

A la section n° 1, présidée par M. le Dr von Mayr, M. W. Lexis a présenté un rapport sur la *Statistique de la tuberculose*. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lange, Hesse, Bleicher, Rauchberg, Newsholme, Lexis, la section a adopté les propositions suivantes :

1° Élire une commission qui sera chargée d'étudier la question de la statistique de la tuberculose tant au point de vue de la mortalité que de la morbidité, en considérant surtout la question du traitement de cette maladie dans les hôpitaux, les sanatoires et les dispensaires ;

2° Nommer membres de la commission : M. Bertillon (président), Tatham, Newsholme, Lexis, Raseri et Guillaume.

*
* *

A la section n° 2, présidée par M. Yves Guyot, Sir Alfred Bateman et M.-H. Fountain ont présenté une étude très documentée sur la *Statistique des importations et des exportations dans les divers pays*.

Les tableaux annexés à ce travail mettent en relief les diverses méthodes de classification usitées dans les principaux États pour dresser la statistique des importations et des exportations. Sir Bateman donne aussi un résumé des statistiques commerciales des mêmes pays, établies, autant que possible, pour la période de 1890 à 1903.

En ce qui concerne la classification des marchandises importées et exportées, aucune modification notable n'a été introduite par aucun des pays continentaux de l'Europe, ni par les États-Unis. Par contre, la *Grande-Bretagne* a entièrement remanié son système de classification et, pour la première fois en 1903, les importations et les exportations de ce pays ont été rangées en groupes identiques. Sous ce rapport, le système anglais est maintenant le même que celui de la plupart des pays européens, les États-Unis étant la seule nation commerciale importante qui ait conservé une méthode de classification différente pour les importations et pour les exportations.

Pour les besoins de la nouvelle classification, les produits sont divisés, en Grande-Bretagne, en quatre groupes principaux : 1° articles d'alimentation, boissons et tabac ; 2° matières brutes ou articles en grande partie non manufacturés ; 3° articles complètement ou en grande partie manufacturés ; 4° divers et marchandises non classées.

Sir Bateman remarque que le changement le plus saillant qui se soit produit dans le commerce d'aucune nation, de 1890 à 1903, consiste dans l'accroissement considérable de l'exportation d'objets manufacturés aux *États-Unis*. Cette catégorie d'exportations représente, dans ce pays, pour les trois dernières années, une moyenne de 28 % du total des sorties de marchandises, tandis que, de 1890 à 1893, cette moyenne n'était que de 18 %. Par contre, la proportion des produits agricoles exportés a diminué de 76 à 63 %.

En *Russie*, en *Allemagne*, en *France* et en *Italie*, la proportion des sorties d'articles manufacturés, par rapport au total des exportations, a également augmenté, mais dans une moindre mesure qu'aux États-Unis. En Russie et en Italie, les exportations de produits bruts ont relativement diminué, tandis qu'elles progressaient en Allemagne et en France.

En *Autriche-Hongrie* et en *Hollande*, par contre, les statistiques font ressortir une diminution relative des exportations d'objets manufacturés et une augmentation de sorties de marchandises brutes autres que les produits d'alimentation.

En ce qui concerne la *Suisse*, il n'y a pas eu de changement notable dans la proportion des objets manufacturés exportés, mais les chiffres indiquent une augmentation, ces dernières années, des exportations d'articles d'alimentation et une diminution proportionnelle des sorties de matières brutes.

Le changement le plus important qui se soit produit pour la période examinée (après celui signalé pour les États-Unis) a peut-être eu lieu en France, où la décroissance des importations d'articles d'alimentation et l'augmentation, par contre, des importations de produits bruts, ont été frappantes.

Les augmentations ou les diminutions auxquelles il est fait allusion sont envisagées par rapport au total des sorties ou des entrées de marchandises ; elles ont un caractère relatif et non absolu.

En terminant, sir A. Bateman constate avec satisfaction le progrès considérable réalisé dans les statistiques commerciales des principaux pays, depuis qu'il a appelé, pour la première fois, l'attention sur cette question à la session de l'Institut tenue en 1887 ; il reste pourtant encore beaucoup à faire pour rendre ces statistiques susceptibles de comparaisons exactes.

La section a remercié sir Alfred E. Bateman des efforts qu'il a faits pour unifier les classifications des importations et des exportations.

Elle espère que ces efforts seront imités et continués par les statisticiens, administrateurs, publicistes et hommes d'État, qui peuvent exercer une influence pour obtenir le résultat.

Elle demande que les classifications entre commerce spécial, commerce général, la distinction entre numéraire et marchandises, les admissions temporaires soient établies où elles ont raison d'être.

*
* *

M. Yves Guyot a quitté le fauteuil de la présidence de la deuxième section pour présenter son rapport intitulé : *De la Répercussion des droits de douane*.

Dans ce travail, M. Yves Guyot a fait preuve de sa connaissance approfondie du sujet et de sa compétence toute spéciale dans l'importante question du protectionnisme et du libre-échange. Il examine comment on peut mesurer la répercussion des droits de douane, établis au profit de certaines industries sur d'autres industries, et la répercussion des droits établis au profit de l'agriculture, sur les salaires, la quantité et la qualité de l'alimentation.

Le système de l'intervention de l'État dans les échanges internationaux repose sur trois postulats : protéger la production nationale contre la concurrence étrangère ; supprimer l'antagonisme des intérêts à l'intérieur ; défendre, dans les gouvernements reposant sur une large base électorale, les intérêts du plus grand nombre en assurant du travail aux ouvriers.

M. Yves Guyot examine si la réalité correspond au but poursuivi et si les moyens employés n'aboutissent pas précisément au résultat contraire.

Dans ce but, il étudie, en détail, la répercussion des droits qui protègent les textiles, sur l'industrie la plus importante de la France, celle des étoffes, de la lingerie, des vêtements, qui forme environ 20 % de l'ensemble de l'industrie française. M. Yves Guyot démontre que la protection des cotons et de la toile atteint la lingerie dans ses forces vives et que les ouvrières de cette industrie en sont victimes. De même, l'industrie de la laine reste stationnaire depuis plusieurs années et, loin de demander la protection, elle la subit. L'auteur conclut, de son étude sur les industries textiles, que toute protection établie au profit de la matière première l'est au détriment des industries du vêtement, de la lingerie et de la mode ; que la main-d'œuvre jouant un beaucoup plus grand rôle dans ces dernières industries que dans les industries textiles, cette protection frappe spécialement les salariés des industries du vêtement, de la lingerie et de la mode, qui sont, relativement aux personnes occupées dans l'industrie du coton et du lin, comme 7 est à 1 ; que cette protection resserre ou ferme les débouchés, provoque des chômages et des crises.

M. Yves Guyot poursuit la même enquête au point de vue des autres industries : industries métallurgiques, industries primées (constructions navales, sucres), industries du cuir et de la peau, industrie agricole. Partout, il aboutit à la même conclusion : que les tarifs protecteurs n'empêchent pas des produits nécessaires d'entrer dans un pays, mais qu'ils en rehaussent le prix pour tous les produits semblables qui passent sur le marché ; le prix de revient de tous les objets auxquels contribuent ces produits en étant augmenté, il en résulte une surcharge pour toute la production et, par conséquent, pour toutes les exportations.

A l'exception des filateurs de coton et de lin, dit M. Yves Guyot, et d'un certain nombre d'usines métallurgiques, tous les autres industriels ont intérêt au libre-échange ; ils ont intérêt à la vie à bon marché pour eux et pour leurs salariés.

Que représentent les ouvriers des filatures de coton ? 40 000 environ. Qu'on y joigne 50 000 ouvriers métallurgistes, 48 000 tanneurs et mégissiers, on voit que le total, au grand maximum, de tous les salariés intéressés à la protection ne dépasse pas 200 000. Sur une population industrielle de 6 374 000 personnes, ils ne représentent pas 3 %. On ne trouverait pas en France une personne sur vingt ayant un intérêt direct ou indirect à la protection.

Une intéressante discussion à laquelle ont pris part sir A. Bateman, F. Hennequin, de Lang, Alfred Neymarck, Van der Borgt, Schelle, Palgrave, Blenck, sir A. Baines, Atkinson, Willans, a suivi.

Malgré l'opposition faite par plusieurs membres qui pensaient que les conclusions auxquelles aboutissait M. Yves Guyot étaient plutôt de l'ordre économique que de l'ordre statistique, alors que le rapporteur, s'appuyant, au contraire, sur des chiffres et des statistiques, demandait que ces statistiques fussent faites en tous pays et qu'elles démontreraient le bien fondé de ses conclusions, c'est à une grande majorité que la section a voté les résolutions suivantes :

1° Il est désirable que des recherches soient faites dans les divers pays, à l'aide des documents statistiques existants, pour établir la répercussion des droits de douane : 1) sur l'alimentation ; 2) sur les industries les unes sur les autres ;

2° Il est désirable de connaître les rations militaires et navales des diverses nations et de les comparer avec l'alimentation de la population civile.

*
* *

Dans la séance du 2 août, la troisième section, sous la présidence de M. A. Delatour, a entendu un rapport des plus instructifs de M. de Wendrich, membre du Conseil des ingénieurs au ministère impérial de Russie des voies et communications, sur la *statistique des transports internationaux*. Le rapporteur montre la nécessité d'obtenir l'unification, l'économie et la simplification des travaux statistiques pour le contrôle des frais de transport et délais de livraisons, la comptabilité et les décomptes mutuels des entreprises de transport.

M. A. de Wendrich a proposé d'appliquer cette statistique internationale à l'utilisation du matériel roulant : véhicules et machines locomotives. La description détaillée de ce système est insérée dans la *Revue générale des chemins de fer et des tramways de Paris*, décembre 1904 et mars 1905.

M. Bernard, directeur de la statistique du chemin de fer du Nord, a fait un exposé clair et intéressant du fonctionnement en France, sur le réseau du Nord, du bulletin de parcours, c'est-à-dire de la feuille qui accompagne le wagon à l'aller et au retour.

A la suite d'un échange d'observations entre le rapporteur et M. Yves Guyot, la troisième section a voté la proposition suivante :

La section, « considérant que, d'après les résultats obtenus, le bulletin de parcours, attaché à chaque wagon, constituerait la base sérieuse d'une statistique nationale et internationale des moyens de transport, appelle l'attention des administrations des chemins de fer d'État ou privées sur ce système.

« Elle proroge les pouvoirs de la commission et charge le président de cette commission de recueillir auprès des administrations et des gouvernements les renseignements qui permettraient d'aboutir par ce moyen à une statistique internationale. »

*
* *

A la même section, M. Nicolai, directeur au ministère belge de l'intérieur et de l'instruction publique, chargé du cours de statistique à l'université de Gand, a présenté un rapport sur les *registres de population* et sur l'utilité qu'il y aurait à généraliser, en tous pays, l'application de ce système. La proposition de M. Nicolai a été combattue par MM. Delatour, Yves Guyot, Hennequin, Alfred Neymarck, Schelle : les membres français ont fait observer que, sans examiner les avantages que les *registres de population* pouvaient présenter en divers pays, ils ne voyaient aucune-

ment l'utilité de leur application en France et qu'il fallait éviter toute mesure qui, dans certain cas, pourrait être contraire à la liberté. M. March estime, au contraire, que les *registres de population* présentent certains avantages qui peuvent en annihiler les inconvénients et que, sans principe d'obligation, on pourrait exprimer le vœu de voir ce système se généraliser dans les États qui en sont dépourvus. M. Nicolai s'est rallié à cette proposition. La section a adopté ensuite les deux paragraphes suivants du rapport de M. Nicolai :

1° Les États qui n'ont pas encore de registres de population, en décider la création de préférence à titre obligatoire ;

2° Les États sur les territoires desquels l'usage de ces registres est facultatif, généraliser le système et le rendre obligatoire pour toutes les communes ou municipalités.

En séance plénière, l'assemblée générale a voté l'amendement proposé par M. March : « L'Institut international de statistique *émet le vœu que l'usage des registres de population se généralise.* »

*
* *

Dans la séance du 3 août, M. A.-N. Kiaër, directeur général de la statistique de la Norvège, a présenté un rapport, à la première section, sur la *statistique de la fécondité du mariage*. M. A.-N. Kiaër observe que les documents statistiques des divers pays fournissent, sur cette question, de nombreux matériaux, mais que beaucoup d'entre eux ne sont pas comparables.

Les données qui ont été publiées jusqu'à présent en divers documents statistiques dans plusieurs pays, tels que l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, la Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Prusse, la Serbie et la Suède, sont, pour la plus grande partie, trop sommaires ; on aurait dû, pour les chiffres des différentes classes, tenir compte des éléments fondamentaux de la statistique des naissances, notamment de la durée du mariage et de l'âge de la femme au commencement du mariage. Il fallait, en ce qui concerne ces conditions, distinguer les grandes villes, les villes moyennes et les campagnes, et, pour chacune de ces catégories, les grandes classes sociales.

Comme conclusion, M. Kiaër recommande l'étude des éléments suivants, dans leurs rapports avec la fécondité du mariage : 1° la durée du mariage ; 2° l'âge de la femme et de l'homme au début du mariage ; 3° la spécification détaillée du nombre des enfants vivants survenus, à l'époque du recensement, ou à la dissolution du mariage par la mort ou par le divorce ; 4° le numéro d'ordre des naissances ; 5° l'intervalle entre les naissances ; 6° la mortalité infantile ; 7° l'âge du père et de la mère à l'époque des naissances ; 8° leur lieu de résidence (s'il se trouve dans une grande ville, ou dans une ville moyenne ou petite, ou à la campagne) ; 9° la profession du père ; 10° la classe sociale à laquelle appartient le père ; les conditions économiques (supérieures, moyennes ou inférieures).

Après discussion, à laquelle ont pris part MM. Lexis, Willcox, Nicolai, Fahlbeck, Rauchberg, Edgeworth, sir J.-A. Baines, March, von Mayr et Kiaër, il est décidé que le rapport de M. Kiaër sera publié dans le *Bulletin de l'Institut international de statistique* et que la commission, présidée par M. Korösy, fera état de ce travail avant la prochaine session.

*
* *

A la deuxième section, M. le major Craigie a présenté un rapport sur la *statistique internationale agricole*. Après observations présentées par MM. Tatham, Hennequin, de Lang, Colescu, les conclusions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1° Remerciements à M. le major Craigie pour son intéressant rapport sur la statistique internationale comparée agricole et ses travaux habituels de statistique agricole ;

2° Il est désirable d'obtenir la superficie emblavée des principales sortes de céréales par pays et par an ;

3° Il est désirable d'obtenir le nombre des têtes des races bovine et ovine par recensements aussi fréquents que possible ;

4° Il est désirable d'en indiquer la date.

*
* *

M. le professeur Dr Bela Földes, un des membres les plus distingués de l'Académie hongroise des sciences, dans une note sur les *fluctuations des prix du blé dans divers États* soumise à l'Institut international de statistique, a rappelé qu'il avait entrepris, il y a plus de trente ans, de réunir des données sur les variations des prix au cours du dix-neuvième siècle. Son but a été de rechercher les événements qui influent sur les prix et, ce qui est non moins important, l'influence des variations de prix sur divers phénomènes d'ordre économique, social ou moral.

Il est superflu, dit fort justement le professeur Földes, d'insister sur l'importance des variations de prix ; leur influence est presque universelle, et la solution des plus grands problèmes économiques, tels que ceux qu'ont étudiés Malthus et Ricardo, en dépend.

L'étude des variations du prix des céréales présente de grandes difficultés ; il y a peu d'harmonie dans les divers procédés en usage pour rassembler les données, et, pour ce motif, il est presque impossible d'établir des comparaisons entre les divers pays. Un grand progrès serait réalisé, si l'Institut international de statistique déterminait une méthode uniforme pour noter les prix du blé dans les divers pays.

M. Földes invite le comité des prix à formuler les principes de cette méthode, qu'il convient d'établir sur une base scientifique.

Voici quelques-unes des déductions tirées par le professeur Földes de ses études sur les variations des prix des grains au siècle dernier :

Ces prix ont été les plus bas pendant les périodes décennales 1821-1830, 1841-1850 et 1891-1900, ils ont été les plus élevés en 1811-1820, 1851-1860 et 1871-1880.

Les variations de prix ont diminué, au cours du siècle dernier, mais elles n'ont pas entièrement cessé et, en raison de la plus grande sensibilité économique du temps présent, des fluctuations moindres peuvent avoir aujourd'hui une importance aussi grande que des variations plus grandes, à une époque plus reculée.

Les prix extrêmes (les plus hauts et les plus bas) s'observent le plus fréquemment en hiver et le plus rarement à l'époque de la moisson. Ils sont rares en octobre et en mars et très fréquents en décembre et en janvier

M. Bela Földes a terminé son rapport par les conclusions suivantes que l'Institut

international de statistique a adoptées à l'unanimité, en remerciant le rapporteur de sa savante et intéressante communication :

1° Vu la grande importance de la question, que la statistique des prix des grains soit fondée sur la base la plus scientifique, l'Institut international demande pour sa prochaine session, à son comité des prix, un rapport sur la méthode la plus correcte de recueillir et de faire comparer les données internationales ;

2° L'Institut international exprime le vœu que la « Royal Statistical Society », dont plusieurs membres célèbres ont cultivé la statistique des prix des grains, recueille dans sa vaste bibliothèque, autant que possible, la littérature sur les prix des grains.

M. David Lubin a fait ensuite une communication sur la *méthode à employer pour recueillir les données sur la statistique agricole par un Institut international d'agriculture*. Le rapporteur a été félicité, félicitations auxquelles les membres de l'Institut international de statistique se sont associés, par le président.



M. Karl Kögler, directeur de l'Institut pour l'assurance contre les accidents du travail pour la Basse-Autriche, à Vienne, était bien qualifié pour entretenir l'Institut international de statistique de la question de la *statistique internationale des accidents*.

La statistique des accidents a pour but pratique et immédiat de fournir les éléments nécessaires à l'assurance des travailleurs ; elle présente, en outre, un intérêt scientifique, de caractère théorique. Son objet est délimité par les prescriptions légales en matière d'accidents du travail. Ainsi, par exemple, le système d'assurance contre les accidents des ouvriers, en vigueur en Autriche, a nécessité l'élaboration d'une statistique périodique des accidents qui présente, d'une manière aussi complète que possible, la relation entre les charges incombant, par suite des indemnités, aux diverses catégories d'industries, et l'importance des salaires.

Il ne faut pas, dit M. Kögler, songer à l'unification absolue de la statistique des accidents ; elle est impossible, en raison même des différences qui existent pour l'organisation de l'assurance dans les divers pays (système des caisses obligatoires, liberté dans le choix des institutions d'assurance). Cette unification ne serait d'ailleurs pas désirable, parce qu'elle tendrait à restreindre la statistique des accidents dans les États qui jouissent, à ce point de vue, d'une organisation plus parfaite que les autres : la statistique internationale serait maintenue au niveau où la statistique des accidents se tient dans les États qui fournissent le moins d'indications. Ce serait contraire au but de la statistique internationale, qui ne doit pas être de réduire les éléments procurés, mais, au contraire, de les augmenter.

D'autre part, la valeur d'une statistique internationale des accidents ne doit pas être considérée comme négligeable ; elle fournira aux hommes du métier d'un pays des données leur permettant de se rendre un compte exact du danger de certaines industries qui, dans ce pays, ne sont pas encore soumises à l'assurance ; elle ouvrira la voie à l'introduction de prescriptions nouvelles en matière d'assurance ; elle appellera l'attention sur le nombre des accidents qui se produisent dans telle ou telle industrie et sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour y remédier.

M. Kögler résume ainsi le rôle de la statistique internationale des accidents :

1° étude des rapports entre, d'une part, la nature des industries et le nombre total

des travailleurs, et, d'autre part, le nombre des accidents ainsi que leurs conséquences pour la capacité de travail; cas de décès et nombre des survivants ayant droit à l'indemnité; 2° nature de l'industrie et cause des accidents; 3° nature de l'industrie et conséquence ou nature des blessures; 4° causes de l'accident et ses conséquences au point de vue de la capacité de travail; 5° causes de l'accident et nature ou conséquence des blessures; 6° nature des blessures et conséquences de l'accident pour la capacité de travail.

En concluant, M. Kögler émet le vœu : 1° que l'Institut international invite les États où existe l'assurance obligatoire contre les accidents, à organiser une statistique internationale périodique des accidents; 2° qu'il invite les États où l'assurance obligatoire existe dans diverses provinces ou États particuliers, à rendre aussi uniformes que possible les statistiques périodiques publiées dans chaque province; 3° que l'Institut international de statistique se mette d'accord avec le « Congrès international pour les accidents du travail et l'assurance sociale », qui a lieu à Vienne en septembre 1905, et demande à ce congrès de s'inspirer, dans ses délibérations, des desiderata soumis à l'Institut international de statistique.

*
* *

M. E. Cheysson a fait un exposé verbal du rapport que l'Institut international de statistique l'avait chargé de faire sur cette question importante. Son travail lumineux montre tout à la fois ce qui a été déjà fait dans les divers pays et ce qui reste à faire. On pourrait dire que c'est un code résumé de la législation du travail et des accidents du travail.

Au point de vue spécialement statistique, il indique les mesures principales qu'il conviendrait d'employer pour qu'une statistique internationale des accidents fût établie. Ses conclusions adoptées, à l'unanimité, par la troisième section, l'ont été également par l'assemblée plénière de l'Institut international de statistique.

A la suite d'un rapport de M. David Schloss, du ministère du commerce anglais, la troisième section a proposé la nomination d'une commission composée de MM. Cheysson, Julin, Leo, Mandello, March, Mataja, North, Silbergieit, Llewellyn, Smith, Werrjin-Stuart, Wilson Fox.

Nous devons signaler encore, parmi les communications qui ont été faites, celles de M. Ridolfo Levi, médecin-major de l'armée italienne, attaché au bureau sanitaire du ministère de la guerre, à Rome, sur la *statistique anthropométrique militaire*; de M. Bortkiewicz, sur l'*expression statistique des changements qui se produisent dans la répartition des revenus d'après leur importance*; de M. Fahlbeck, délégué du gouvernement suédois, professeur à l'université de Lund, membre de la Société de statistique de Paris, sur le *déclin et l'extinction des peuples*. Cette étude est remplie d'aperçus originaux qui méritent qu'on les étudie de près, car on pourrait reprocher à l'auteur de voir les événements sous une couleur un peu trop sombre. La *Statistique internationale du paupérisme*, présentée par M. C. S. Loch, professeur d'économie politique au *King's College* de Londres (université de Londres), est un travail intéressant qui peut permettre d'utiles recherches et comparaisons.

*
* *

On voit, par ce résumé déjà long de la *dixième session de l'Institut international de statistique*, que les travaux présentés ont été assez nombreux et variés, en même temps que les discussions, dans les séances, n'ont pas manqué d'intérêt. La statistique et les statisticiens ne chôment pas et chaque jour de nouveaux sujets d'études et de recherches se présentent aux travailleurs. Aussi est-ce avec un vif sentiment de curiosité et d'intérêt que l'Institut international de statistique attendait une communication d'un de ses membres les plus sympathiques, M. Mandello, professeur d'économie politique et des finances à la faculté de Presbourg, sur l'*avenir de la statistique*.

Il a émis, sur ce sujet, des idées originales et ingénieuses, mais les conclusions ont dépassé assurément la pensée de l'auteur : elles ont été contestées et critiquées, autant qu'elles ont surpris, par plusieurs membres français de l'Institut international de statistique, MM. de Foville, Cheysson, Yves Guyot, Schelle, et par plusieurs membres étrangers.

M. Mandello ne s'y attendait certainement pas et il en était le premier surpris. Voici un résumé de sa communication :

Le meilleur témoignage des progrès de la statistique consiste, a fait observer M. Mandello, dans l'augmentation considérable, d'année en année, des publications statistiques. C'est un fait évident et qu'il serait superflu d'établir au moyen de chiffres. La tendance à publier des statistiques est devenue si forte qu'elle semble être devenue un devoir administratif ; c'est d'ailleurs, a ajouté malicieusement M. Mandello, — mais, dirons-nous, injustement, — le meilleur moyen d'établir aux yeux du public que l'administration a travaillé.

En même temps, la demande de statistiques augmente toujours et, malgré la méfiance dont elles sont l'objet « quand elles ne prouvent pas un fait qu'on aurait désiré qu'elles prouvent », les chiffres sont toujours considérés par le public comme la démonstration irréfutable des faits. Tous les conflits d'intérêts économiques, sociaux et politiques doivent être tranchés au moyen de statistiques.

Aussi la statistique a-t-elle atteint un point où le danger de chaos est devenu menaçant. Il y a un nombre énorme de publications statistiques qui tend toujours à s'accroître. Est-il nécessaire de publier toutes ces statistiques imprimées, comme on le fait maintenant ? Une certaine réserve dans l'impression des statistiques et une disposition raisonnée des matériaux qu'il convient d'imprimer n'assureraient-elles pas une économie de travail et d'argent et d'autres avantages peut-être ?

Si on imprimait moins de statistiques, on épargnerait de l'argent et surtout du temps et du travail. Par suite, on pourrait faire une besogne plus efficace et les statistiques qui désormais seraient publiées, le seraient plus tôt, ce qui est de grande importance. Les statistiques qu'on ne ferait pas imprimer pourraient être reproduites, à frais minimes, au moyen de machines à écrire, et les exemplaires ainsi obtenus seraient répartis entre les bibliothèques où les personnes compétentes et pour qui elles présentent un réel intérêt sauraient les trouver.

Pourquoi aussi, propose M. Mandello, ne pas utiliser l'argent et le travail ainsi épargnés à transformer les services de statistique en véritables « offices » qui fourniraient les renseignements qu'on leur demanderait, répondraient aux questions qu'on leur poserait ? Ce système a été adopté par le service géologique de Belgique, où on ne publie plus de cartes géologiques générales, mais où on tient à jour des cartes manuscrites, de manière à délivrer, à ceux qui en font la demande, des relevés partiels, toujours au courant.

D'après M. Mandello, il conviendrait encore d'établir un dictionnaire ou code international des termes techniques usités en statistique. Il est nécessaire de préciser la définition des expressions employées en matière de statistique, car de nombreuses difficultés et de nombreux malentendus proviennent uniquement de ce que des termes semblables sont employés pour exprimer des idées qui sont différentes ou qui ne sont pas absolument identiques.

Il a été répondu sur tous ces points à M. Mandello dans la discussion qui a suivi l'exposé de son mémoire.

*
* * *

Dans le cours de ses séances, l'Institut international de statistique a adopté les comptes du trésorier, sir A. Bateman. Il a été procédé à l'élection de nouveaux membres pour onze places vacantes. Comme nous l'avons dit, les trois candidats français qui étaient présentés ont été élus à la presque unanimité des suffrages :

M. Payelle, directeur général des contributions directes, 76 voix ; M. Arnauné, directeur de la Monnaie, 74 voix ; M. V. Renaud, directeur de la statistique en Algérie, 72 voix.

Il a été élu 4 membres allemands, 2 anglais, 1 autrichien, 1 danois, 1 égyptien, 1 suisse.

La session a été close le 4 août. Sur la proposition faite en des termes les plus gracieux, au nom du gouvernement danois, par le ministre du Danemark à Londres, il a été décidé que la prochaine session de l'Institut international de statistique aurait lieu, en 1907, à Copenhague.

Alfred NEYMARCK.
